

## Communiqué

Le 7 juillet 2020

Les nouveaux membres du conseil municipal se sont réunis le samedi 04 juillet afin de procéder à l'élection du maire et de ses adjoints. Cette séance s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Xavier Martin en l'absence non excusée de Monsieur Paul Droniou, maire sortant ; Monsieur Erwan Borel, adjoint au maire sortant ayant refusé d'assurer la présidence d'ouverture de la séance.

Avec 14 voix, Monsieur Xavier Martin a été élu maire de Trégastel. Monsieur Erwan Borel, qui s'était porté candidat, a obtenu 2 voix et 3 bulletins blancs ont également été trouvés dans l'urne.

Devant l'ampleur de la tâche à accomplir durant ce nouveau mandat et des attentes exprimées par les Trégastellois, le maire sera épaulé par cinq adjoints élus sur une liste paritaire :

- . **Dominique Laborde**, 1ère adjointe au maire, en charge des affaires économiques et sociales, des solidarités, de l'enfance, de la jeunesse et des sports
- . **Gaël Stéphan**, 2ème adjoint au maire, en charge de l'urbanisme, de l'environnement, des affaires maritimes et des affaires juridiques
- . **Claudie Laleuf**, 3ème adjointe au maire, en charge de l'administration générale et des finances
- . **Fabrice Chevillard**, 4ème adjoint au maire, en charge des travaux
- . **Christine Grell**, 5ème adjointe au maire, en charge de la communication, culture et démocratie participative

Le conseil municipal a également adopté la demande du maire de nommer, dans un premier temps, trois conseillers municipaux délégués, d'autres conseillers délégués pouvant être ajoutés lors d'un prochain conseil municipal, comme l'a précisé le maire lors du débat. Les trois premiers conseillers municipaux délégués sont les suivants :

- . **Jean-Paul Le Bricquoir**, conseiller délégué au digital et à la démocratie numérique
- . **Nadine Jagrin**, conseillère déléguée aux personnes âgées
- . **Christian Even**, conseiller délégué au suivi des travaux

Le conseil municipal a également voté le montant des indemnités du maire et des adjoints, indemnités portées à leur taux maximum comme prévu par la loi Engagement et proximité, et l'augmentation du point d'indice était déjà inscrite dans le budget primitif voté en 2020. L'enveloppe globale de ces indemnités sera répartie entre le maire, les cinq adjoints mais aussi les conseillers municipaux délégués, nommés ou futurs.

L'opposition a refusé les postes de délégués suppléants proposés par le maire pour siéger au sein des différents organismes de coopération intercommunale.

Enfin, les élus nommés au conseil d'administration du CCAS sont les suivants : Mesdames Dominique Laborde, Nadine Jagrin, Sylvie Prigent, Véronique Le Gall, Isabelle Plunet, Annie Macé et Monsieur Erwan Borel.

Un prochain conseil municipal fixera la nature et la composition des commissions municipales et extra-municipales. A cet égard, le maire a rappelé que « *Notre objectif est de travailler tous ensemble. Nous mettrons en place des commissions extra-municipales pour donner la parole et travailler avec tous les Trégastellois sur le projet du centre-ville, sur l'environnement et le développement durable et au sein des réunions de quartier. Toutefois, je tiens à souligner que les décisions finales appartiendront au conseil municipal* ».

En fin de conseil, le maire a annoncé que la permanence des élus, qui se tiendra dans un premier temps à la mairie, pourrait être installée dans les anciens locaux de la Poste, en attendant d'autres locaux.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 10 juillet à 19h.